



COUP D'OEIL sur les MAGAZINES MUNICIPAUX

Voilà ce que l'on peut lire légalement dans de nombreux magazines municipaux de France et de Navarre

Un exemple parmi tant d'autres :

« La période préélectorale ayant débuté le 1^{er} septembre 2019, la liberté d'expression de l'équipe municipale est limitée. C'est la raison pour laquelle, maire de a décidé de ne pas rédiger d'éditorial dans les éditions du magazine précédant les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 .»

...et suivi d'une page vide .Mais ce n'est pas la même règle à AULNAY SOUS BOIS puisque comme chacun d'entre nous a pu le constater depuis le 1^{er} septembre 2019 dans les oxygènes de septembre, d'octobre, de novembre, de décembre, de janvier, de février et bientôt de mars :

« L'édito du mois existe toujours mais est rédigé et signé par la rédaction d'Oxygène .»

Sachant bien entendu que la rédaction d'Oxygène ne dépend absolument pas du Maire d'Aulnay sous bois, puisqu'elle dispose d'une totale autonomie pour ses articles, qui ne le savait pas

Pourtant qui est le directeur de la publication : Bruno BESCHIZZA semble -t-il ?

Or, l'édito du mois de février exprimé donc par ces travailleurs totalement indépendants décrit avec beaucoup d'allégresse l'ensemble de réalisations récentes ou de structures prêtant à la grande satisfaction des....rédacteurs:

- « L'espace multiactivités Jules Vernedans un parc paysager... » (d'une cité et en bordure d'autoroute ?)
- « Le réaménagement de la place Jean-Claude ABRIOUX »
- « Le nouveau cap, salle de spectacle réputée connue au-delà des frontières d'Aulnay, lieu d'éveil ...
- Le salon du chocolat ...vous ne résisterez pas... »

A n'en point douter, la PLUS GRANDE AUTONOMIE vis-à-vis de la majorité aulnaysienne du directeur de la publication Bruno BESCHIZZA